

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 05 mars 2020

**Membres du Conseil Municipal présents** : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Michel PIRAT Sylvie LONG.

**Excusés** : Olivier BROCOT (pouvoir à Sébastien LABRY), Olivier MALIN, Virginie GAGNEUX.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes et a :

- Présenté le nouveau mode de calcul de la Taxe d'Habitation suite à sa modification par *l'article 16 de la loi des finances pour 2018* ;
- Validé le Compte Administratif de la Commune, présenté par Gérard MOREL, doyen de séance ;
- Validé le Compte de Gestion ;
- Validé les affectations de résultat ;
- Voté les taux d'imposition ;
- Validé le Budget Primitif 2020 de la Commune ;
- Validé la proposition de Madame le Maire, de création d'une autorisation de programme et d'ouverture de crédit pour l'opération de revalorisation du site de Mépillat.

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**  
Madame le Maire lève la séance.

